AVIS D'INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE PAR SNCF RESEAU SANS PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE
(Article L.2122-1-3 du CG3P)

1. Propriétaire et gestionnaire du domaine :

1.

SNCF Immobilier - Direction Immobilière Territoriale Hauts de France - Normandie de SNCF Immobilier, dont les bureaux sont 449 avenue Willy Brandt à EURALILLE (59777), représentée par son Directeur Monsieur Laurent LESMARIE dûment habilité. SNCF Immobilier (branche Immobilière de la Société nationale SNCF) agissant au nom et pour le compte de SNCF Réseau et conformément à la convention de gestion et de valorisation immobilière du 30 juillet 2015 par laquelle SNCF Immobilier a été mandatée pour la gestion et la valorisation du patrimoine immobilier de SNCF Réseau.
SNCF Immobilier- Direction Immobilière Territoriale Centre-Ouest de SNCF Immobilier, dont les bureaux sont sis 9 Nina Simone, BP 34112 – 440441 NANTES CEDEX 01, représentée par Monsieur Sylvain GOUTTENEGRE, Chef de pole Valorisation Développement , dûment habilité. SNCF Immobilier (branche Immobilière de la Société nationale SNCF) agissant au nom et pour le compte de SNCF Réseau et conformément à la convention de gestion et de valorisation immobilière du 30 juillet 2015 par laquelle SNCF Immobilier a été mandatée pour la gestion et la valorisation du patrimoine immobilier de SNCF Réseau.

2. Occupant :

La Société d'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) Ferme des Fresnes au capital de 7500,00 Euros, immatriculée au registre du commerce de CAEN sous le n°349 245 183 dont le siège est situé au 3 route de Fontenay à CAMPIGNY (14490), représentée par Éric GIBERT, gérant, domicilié à CAMPIGNY, né le 23 octobre 1969 à CAMPIGNY.
Madame VERMES Mathilde domiciliée à BERNIERES D'AILLY (14170), 3 - lieu-dit Ailly, née le 29 mars 1979 à Caen (14000), gérante, agissant en son nom propre.
La Société CINERITES TRANSPORT ET LOGISTIQUE, Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 15.000,00 Euros, immatriculée au registre du commerce du Mans sous le n° 398 269 241, dont le siège est situé La Closerie de la Prunerie à ROUESSE-VASSE (72140), représentée par son Président la société CARRIERES DE L'OUEST, société par actions simplifiée, au capital de 4.636.609 Euros, immatriculée au registre du commerce de Paris sous le n°491 769 337, dont le siège est situé 57 Rue Pierre Charron à PARIS (75008), elle-même représentée par son Directeur Général, Monsieur Thomas DUPUY D'ANGEAC, ayant tous pouvoirs à cet effet.

3. Bien occupé :

Le BIEN immobilier occupe une superficie d'environ 16 15091 900326 m² de terrain nu., décomposé comme suit :

- Environ 2 650 m² de terrain nu sur le T259p référencé, dans les outils SNCF, dans le périmètre FRET – DRR/MILIT avec une destination « Commercial FRET » (n° d'identification : 130153)

- Environ 12 140 m² de terrain nu sur le T221p référencé, dans les outils SNCF, comme « Cour de marchandise de Le Mans (ex – CTC) » (n° d'identification : 15949)

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Suspendu : 0,75 cm, Hiérarchisation + Niveau : 1 + Style de numérotation : 1, 2, 3, … + Commencer à : 1 + Alignement : Gauche + Alignement : 0 cm + Retrait : 0,63 cm, Taquets de tabulation : 0,75 cm, Tabulation de liste
Mis en forme : Police :Non Gras
Mis en forme : Police :Non Gras
Mis en forme : Police :Non Gras
Mis en forme : Police :Non Gras
Mis en forme : Police :Non Gras
Mis en forme : Police :Non Gras
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Espacement automatique entre les caractères asiatiques et latins, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et les chiffres
Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :Non Gras
Mis en forme : Espacement automatique entre les caractères asiatiques et latins, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et les chiffres
Mis en forme : Police :
Mis en forme : Normal, Justifié, Retrait : Gauche : 0,75 cm
Mis en forme : Retrait : Gauche : 0,75 cm
Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm

~~Environ 1 360 m² de terrain nu sur le T239p référencé, dans les outils SNCF, avec une destination « Commercial FRET » (n° d'identification : 15952)~~

Le BIEN est situé à CAMPIGNY (14 490) et est repris au cadastre de ladite commune sous le n°39 de la Section A, lieu-dit « Piece de Fontenay ».~~Le BIEN est situé à BENIERES-D'AILLY (14 170), Circuit du Tour des Monts d'Eraines et est repris au cadastre de ladite commune sous le n°112 de la Section ZE, lieu-dit « La Vallee du Canton ».~~

Références SNCF :

Site Ulis Campigny PN 081

UT 023535T T003

Ligne n°366 000 de Mantes la Jolie à Cherbourg

PK : 275+150 à 275+900

~~Hors Site~~

~~9.1.~~4.1. En droit

Article L.2122-1-3 du CG3P	A cocher
. Une seule personne est en droit d'occuper la dépendance du domaine public en cause	
. Le titre est délivré :	
a) A une personne privée sur les activités de laquelle l'autorité compétente est en mesure d'exercer un contrôle étroit	
b) A une personne publique dont la gestion est soumise à la surveillance directe de l'autorité compétente	
. Une première procédure de sélection s'est révélée infructueuse	
. Une publicité suffisante pour permettre la manifestation d'un intérêt pertinent est demeurée sans réponse	
. Les caractéristiques particulières de la dépendance le justifient au regard de l'activité économique projetée, notamment :	x~~x~~
a) Géographiques	x~~x~~
b) Physiques	~~x~~
c) Techniques	~~x~~
d) Fonctionnelles	x~~x~~
e) Ses conditions particulières d'occupation ou d'utilisation, ou les spécificités de son affectation	~~x~~
. Des impératifs tenant à l'exercice de l'autorité publique ou à des considérations de sécurité publique le justifient	
. Autres motifs non expressément mentionnés	

~~9.2.~~4.2. En fait

Conformément aux dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques et plus particulièrement à l'article L 2122-1-3 crée par l'Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, la délivrance de la présente convention d'occupation est exemptée de procédure de sélection préalable et de mesures de publicité préalable prévue à l'article L 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques car les caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, physiques, techniques ou fonctionnelles, ses conditions particulières d'occupation ou d'utilisation, ou les spécificités de son affectation le justifient au regard de l'activité économique projetée.

En l'espèce, les parcelles propriétés de l'EARL Ferme des Fresnes étant contigües à la parcelle affectée à SNCF RESEAU, la procédure de mise en concurrence s'avère injustifiée.~~La parcelle cadastrée Section ZE numéro 91, propriété de Madame VERMES Mathilde, étant contigüe à la parcelle affectée à SNCF RESEAU et cadastrée sous le numéro 112 de la Section ZE à BENIERES-D'AILLY, seule Madame VERMES a un intérêt à occuper cette emprise, en conséquence, la procédure de mise en concurrence ne semble pas justifiée.~~

Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :10 pt, Non Gras, Non Italique
Mis en forme : Police :
Mis en forme : Justifié, Retrait : Gauche : 0,75 cm
Mis en forme : Police :Soulignement
Mis en forme : Paragraphe de liste, Justifié, Retrait : Gauche : 0,75 cm, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et latins, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et les chiffres
Mis en forme : Police :(Par défaut) Calibri
Mis en forme : Paragraphe de liste, Justifié, Retrait : Gauche : 0,75 cm, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et latins, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et les chiffres
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Paragraphe de liste, Retrait : Gauche : 0,75 cm, Sans numérotation ni puces
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :(Par défaut) Calibri
Mis en forme : Police :10 pt

Mis en forme : Gauche, Retrait : Gauche : 1,5 cm
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt
Mis en forme : Police :10 pt
Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt

~~10.~~5. Information :

Pour plus d'informations merci de contacter par courriel : Mm~~ee~~. Cynthia ZINGARELLI ~~Tiphaine RABIN~~/ Courriel : ext.cynthia.zingarelli~~tiphaine.rabin~~@sncf.~~esset-pm.co~~com ~~m~~/ Téléphone : 06.23.02.90.18 ~~07.84.53.32.61~~ / Adresse : ~~34 place Viarme, 44000 Nantes~~65 rue Général Leclerc, 76000 ROUEN~~.~~

~~11.~~6. Modalités de consultation de la convention d'occupation :

Sous réserve notamment des secrets protégés par la loi, tout intéressé qui en fait la demande peut obtenir accès au contrat objet du présent avis, par consultation.

Les demandes de consultation, sont adressées, par lettre recommandée avec avis de réception, aux coordonnées mentionnées à la rubrique 5 du présent avis.

~~12.~~7. Information sur les recours :

Recours en contestation de la validité du contrat, de 2 mois devant :

Tribunal administratif de ~~Nantes~~Caen
~~6, allée de l'île Gloriette~~3 rue Arthur Le Duc
BP 250086
~~CS 24111~~
~~44041 Nantes cedex~~
Téléphone : ~~02 55 10 10 02~~02.31.70.72.72
Courriel : greffe.ta-~~nantes~~caen@juradm.fr

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0,75 cm

Mis en forme : Lien hypertexte

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt

Mis en forme : Police par défaut

Code de champ modifié